



## ONS 2024 – Stavanger, 26/29 août

**NOM DE LA SOCIETE :**

---

**ADRESSE :**

---

**Personne en charge du dossier :**

**Tél :** **www**

**Mel :**

**ADRESSE DE FACTURATION OBLIGATOIRE** et si référence comptable :

*Nous souhaitons exposer à l'ONS 2024 au sein du pavillon France organisé par EVOLEN et réservons la surface ci-dessous :*

<b>ONS 2024</b>					
	<i>M<sup>2</sup> souhaités</i>	<i>Prix m<sup>2</sup>/ht ADHERENT</i>	<i>Prix m<sup>2</sup>/ht NON- ADHERENT</i>	<i>TOTAL HT</i>	<i>TOTAL TTC (TVA 20%)</i>
<b><u>STAND CLE EN MAIN</u></b> <i>Stand individual, décoré Surface minimum 9 m<sup>2</sup></i>		<b>€ 1 570</b>	<b>€ 1 710</b>	€	€
<b>FORFAIT MINI-STAND</b> avec <i>1 comptoir, 1 prise électrique, espace de RDV partagé : 1 table et 4 chaises</i>	<b>Environ 4 m<sup>2</sup></b>	<b>€ 6 650</b>	<b>€ 7 200</b>	€	€

Signature du représentant + cachet de l'entreprise :

Date :

**Date limite des inscriptions : 30 AVRIL 2024**

**Virement bancaire à l'ordre d'EVOLEN – 80% à la commande**

**Solde 20% avant le 28 février 2024**

Société Générale Courbevoie Entreprises

IBAN : FR76 30003 03829 00050173321 16

SWIFT / BIC: SOGEFRPP

*EVOLEN - Chantal BURLOT – c.burlot@evolen.org – Tel : 01 4717 6068*



## ONS 2024 – Stavanger, 26/29 août

ONS fêtera ses 50 ans et sera la grande exposition internationale de la Mer du Nord en pleine transition énergétiques pour les renouvelables : batterie, CCS, hydrogène (H2 bleu & vert – grandes ressources naturelles), E-fuel, ...

EVOLEN organise le **pavillon France** et, la CCI – BF d'Oslo en collaboration avec et TotalEnergies, une mission « **énergies vertes et décarbonation** » ([voir programme](#), conditions de participation et tarif).

Réserver sous le Pavillon France vous permet de bénéficier de la synergie et d'un emplacement de premier choix (hall 5) pour exposer vos produits et présenter vos services.

Le stand **CLE EN MAIN** comprend :

- Location de surface (25 % de TVA norvégiennes incluses sur le m<sup>2</sup> nu)
- Décoration du pavillon France (UNITED'S),
- Revêtement du sol,
- Cloisons de séparation,
- Enseigne individuelle société,
- Réserve fermant à clef avec rayonnage (plus de 12 m<sup>2</sup>) ou comptoir fermant à clef avec tabouret
- Éclairage (3 spots de 100 W chacun\*), 1 prise électrique 220 V\*
- 1 table, 3 chaises,
- 1 poubelle & 1 bloc patère.

*\*la consommation électrique est non comprise et sera facturée en sus*

*\*\* frais d'inscription obligatoire organisateurs ne sont pas inclus*

### **CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION**

#### **1/ PARTICIPATION - PAIEMENT**

En signant le bulletin d'inscription, la société exposante s'engage à payer, à EVOLEN, la totalité TTC de la prestation commandée incluant, selon l'option choisie, tous les frais de surface (hors frais annexes détaillés dans le paragraphe 3).

La société exposante s'engage à régler à EVOLEN la prestation commandée selon l'échéancier suivant :

- **80% TTC**, par virement bancaire, le jour de l'envoi du bulletin de réservation signé à EVOLEN,
- Le solde de 20% TTC, par virement bancaire, sera exigible cinq mois avant l'ouverture officielle de l'exposition, soit le **25 avril 2024** au plus tard.

*La société bénéficie du tarif adhérent EVOLEN, si elle est à jour du règlement de sa cotisation 2024 à la date d'exigibilité du solde de 20%.*

La société exposante s'engage à respecter sans réserve le règlement et les conditions générales des organisateurs, notamment les dispositions relatives à la date et lieu de l'exposition et aux événements de force majeure. EVOLEN ne saurait être tenu pour responsable, en aucune manière, sur des questions relevant de la décision des organisateurs, y compris sur des changements de date ou de lieu de l'exposition.



## 2/ REMBOURSEMENT – ANNULATION

La société exposante peut annuler, par écrit, la prestation commandée jusqu'à la date limite d'exigibilité du solde de 20%, soit le **25 avril 2024**. Dans ce cas, les paiements effectués seront remboursés, **déduction faite d'un forfait de 70% TTC** qu'EVOLEN conservera au titre de ses frais de gestion.

Si EVOLEN reçoit l'annulation écrite après la date limite ci-dessus, la société exposante restera redevable de la totalité TTC de la prestation commandée et aucun remboursement ne sera effectué par EVOLEN.

En cas de non-règlement du solde exigible par la société exposante dans le délai stipulé ci-dessus, celle-ci perdra son droit à exposer et à tout autre service associé. EVOLEN pourra remettre en vente la surface initialement réservée. Aucun remboursement des sommes versées ne pourra être réclamé à EVOLEN. Aucun remboursement ne pourra être réclamé par la société exposante pour une non-occupation de son stand, quelle qu'en soit la raison.

## 3/ AUTRES CONDITIONS

Les tarifs de réservation d'EVOLEN n'incluent pas les autres frais liés à l'exposition tels que : voyage, visa, hébergement, mobilier supplémentaire, **branchement et consommation électriques** sauf pour les mini-stand, transport des marchandises, frais personnels, téléphone/wifi, **frais d'inscription au catalogue des organisateurs**, taxes douanières, emballages vides/déchets, etc...).

## 4/ AMENAGEMENT – DECORATION DU PAVILLON FRANCE ET DES STANDS

Le décorateur – UNITED'S, sélectionné par EVOLEN, gèrera la décoration du pavillon France et des stands du pavillon, ainsi que les demandes individuelles de l'exposant qui leur seront facturées directement par le décorateur.

## 5/ ASSURANCE

Chaque société exposante est tenue d'assurer son personnel, son propre matériel et ses documentations d'exposition, avant/pendant/après l'exposition, contre tout dégât, perte, vol, incendie, explosion dommages accidentels et responsabilité civile.

**Date limite des inscriptions : 30 AVRIL 2024**

EVOLEN – Chantal BURLOT – [c.burlot@evolen.org](mailto:c.burlot@evolen.org) – tel : 01 4717 6068